

M. LE COMTE D'ARNOULT : Nous avons entendu avec patience les orateurs qui nous ont précédés ; qu'ils aient les mêmes égards pour ceux qui veulent encore porter la parole. (J. F., 25 nov.)

DES VOIX : A demain. — **D'AUTRES :** Non !
(U. B., supp., 25 nov.)

M. LE PRÉSIDENT met la clôture aux voix ; elle est rejetée. (U. B., supp., 25 nov.)

M. LE PRÉSIDENT : Y aura-t-il séance ce soir ? (U. B., supp., 25 nov.)

DES VOIX : Oui, oui ; non, non.
(U. B., supp., 25 nov.)

M. LE PRÉSIDENT : Alors c'est pour demain. (*Presque tous les membres quittent leurs places. M. le président agite sa sonnette.*) En place !.. nous nous retirons comme des écoliers qui s'échappent de la classe ; veuillez m'entendre, j'ai quelque chose à vous dire, ne serait-ce que l'ordre du jour.

Demain, réunion dans les sections à neuf heures, séance publique à dix. (U. B., supp., 25 nov.)

Il est cinq heures ; la séance est levée. (P V)

SÉANCE

DU MERCREDI 24 NOVEMBRE 1830.

(PRÉSIDENTE DE M. LE BARON SURET DE CHOKIER.)

Les tribunes publiques et particulières sont encombrées.

La séance s'ouvre à onze heures. (P. V.)

M. LIEDTS, secrétaire, donne lecture du procès-verbal de la séance précédente; il est adopté. (P. V.)

Communication de pièces adressées au congrès.

M. Collet donne avis qu'un accès de goutte l'empêche de se rendre aux séances, il en témoigne ses regrets; mais en attendant, il croit de son devoir d'exprimer son opinion sur la question en discussion; il déclare être pleinement convaincu que le bien-être de la patrie exige que la famille des Nassau soit exclue à perpétuité de tout pouvoir en Belgique. (U. B., 26 nov., et P. V.)

M. LE PRÉSIDENT : J'ai reçu trois écrits anonymes. Le règlement interdit d'en donner lecture à l'assemblée; mais je tiens à ce que ceux qui ont envoyé ces écrits sachent que je les ai reçus et que mon intention n'est pas que l'assemblée ignore cette réception. (C., 26 nov.)

Commission chargée de rédiger un projet de manifeste.

M. LE PRÉSIDENT fait connaître à l'assemblée que la commission du manifeste est composée de MM. Trentesaux, Théophile Fallon, Hippolyte Vilain XIII, Forgeur, l'abbé Van Crombrughe, Lecocq, de Ryckere, le comte Vilain XIII, de Gerlache et l'abbé Boucqueau de Villeraie. (P. V.)

Propositions tendant à réclamer des communications du gouvernement.

M. FORGEUR, secrétaire, donne lecture des deux propositions suivantes :

« Monsieur le président,

» Je prends la liberté de faire au congrès national la proposition suivante :

» 1° Que le gouvernement provisoire sera prié de communiquer la réponse du roi Guillaume au protocole de Londres du 4 novembre (1).

(1) Voyez ces actes aux *Pièces justificatives*, nos 108 et 120.